



## Chorège obtient le label Centre de développement chorégraphique national

**Franck Riester, ministre de la Culture, en plein accord avec Eric Macé, Maire de Falaise, Claude Leteurre, Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise, Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil départemental du Calvados et Hervé Morin, Président du Conseil régional de Normandie, a décidé d'accorder à Chorège, dirigé par Catherine Gamblin-Lefèvre, le label de Centre de développement chorégraphique national (CDCN).**

Créé en 1993 à Falaise (Normandie), le projet Chorège s'est construit autour de la pratique de la danse en amateur, ouverte à la diversité esthétique et aux différentes générations. Au fil du temps, un lien fort avec le territoire s'est développé à travers le festival Danses de tous les sens, l'accueil de résidences d'artistes, un engagement fort pour l'éducation artistique et culturelle et des partenariats avec le lycée et la médiathèque de Falaise pour l'enseignement et la culture chorégraphique.

Portée par la générosité et l'engagement de Catherine Gamblin-Lefèvre et de son équipe, cette démarche a su s'ancrer dans la durée et créer un réseau de bénévoles et de partenaires particulièrement actifs à l'échelle locale, départementale et régionale.

Cette labellisation CDCN représente l'aboutissement cohérent de ce travail de longue haleine, accompagnée par un soutien public engagé de l'Etat et des collectivités territoriales partenaires. La mobilisation de moyens significatifs ces 3 dernières années, se concrétise notamment aujourd'hui par un projet d'extension des locaux dédiés au projet et à ses missions.

Tout en renforçant l'action de Chorège, cette labellisation devra lui permettre tout particulièrement de déployer la diffusion de projets chorégraphiques sur un territoire plus large, notamment rural, et de développer des partenariats avec les acteurs du territoire, dont les Centres Chorégraphiques Nationaux, Scènes Nationales ou Conventionnées, établis en Région Normandie.

Chorège, en intégrant le réseau national des CDCN, apportera son identité singulière – en particulier en matière de transmission à destination des amateurs –, ses valeurs et son expérience au secteur de la danse, qui pourra désormais s'appuyer sur un nouvel acteur fort dans le grand Nord-Ouest.

### Contact

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC